

FICHE DE CALCUL DES FRAIS REELS POUR VÉHICULE (2021)

Vous devez être propriétaire du véhicule pour utiliser le barème

Nom :	Prénom :
Adresse du domicile :	
Adresse du travail :	

Calcul des frais kilométriques (A)

Distance en Km trajet domicile – travail		Total Km/jour	
Nombre de jours travaillés par an		Total Km/an (1)	
Puissance du véhicule en CV (plafonnés à 9CV) (concerne tous les véhicules, pour les motos utiliser le formulaire « MOTO »)		Prix de revient kilométrique (2)	
Puissance du véhicule en CV (de 10 à 13 CV et plus) (uniquement pour les véhicules dont l'émission de CO ² est inférieure à 90 g/km)		Prix de revient kilométrique (3)	
Total des frais kilométriques = (1) x (2) ou (1) x (3)			
En cas de changement de véhicule en cours d'année et que la puissance fiscale est différente, renseigner une fiche de calcul par véhicule.			

Calcul des frais de repas (B)

Nombre de jours travaillés par an		Total des frais de repas (600 F/jour)	
-----------------------------------	--	---------------------------------------	--

Autres frais (C)

Total autres frais : (joindre les justificatifs à la déclaration) :	
---	--

Récapitulatif des frais réels

A	B	C

Total des frais réels (A+B+C)

Cette fiche est à joindre obligatoirement à votre déclaration des revenus accompagnée d'une copie de la carte grise du véhicule utilisé et de tous les justificatifs des autres frais (C).

Justifier votre éloignement de plus de 30 Km entre votre domicile et votre lieu de travail

--